



Planning des travaux pour l'aménagement du bourg : c'est parti pour un an !

Pour mieux s'y repérer

Rue du Général de Gaulle

- du 16/10 au 18/12/17 : terrassement et réseau d'eau pluviale des deux côtés, bordures côté ouest
- du 08/01 au 02/03/18 : travaux du syndicat départemental d'électricité
- du 05/03 au 14/05/18 : bordures côté est, empiérement et finitions enrobés
- du 09/04 au 20/04/18 : travaux du syndicat départemental d'électricité

Place de l'église

- du 08/01 au 16/02/18 : terrassement
- du 08/01 au 02/03/18 : travaux du syndicat départemental d'électricité

Rue Charles et Henri Avril

- du 05/05 au 13/07/18 : terrassement et réseau d'eau pluviale des deux côtés, réseau d'eau pluviale, bordures des deux côtés
- du 16/08 au 03/08/18 : travaux du syndicat départemental d'électricité
- du 20/08 au 29/08/18 : fin des travaux de bordures empiérement
- du 30/08 au 02/09/18 : travaux du syndicat départemental d'électricité
- du 13/09 au 10/10/18 : revêtements enrobés, signalisation



Patience et prudence seront de mise pour permettre à chacun de travailler et circuler en sécurité.

! SOYONS PRUDENTS !



il y aura des contrôles...

Démarches administratives dématérialisées pour les PERMIS de CONDUIRE et les IMMATRICULATIONS de véhicules



La généralisation progressive du recours aux téléprocédures pour les démarches administratives se poursuit. Il ne faut désormais plus se rendre en préfecture pour les démarches liées aux permis de conduire et les immatriculations de véhicules. Cette évolution très attendue par certains doit également prendre en compte les personnes peu familières à l'usage d'Internet, grâce à l'accompagnement d'un médiateur numérique.

CA-111-VAN

Pour effectuer vos démarches, connectez-vous gratuitement au site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) ants.gouv.fr. Si vous ne disposez pas d'accès Internet, les points numériques en préfecture et sous-préfecture ou à la MSAP du Pôle Cavan sont à votre disposition.

Pour les permis de conduire

vous pouvez solliciter votre école de conduite pour qu'elle effectue la démarche de première demande de permis de conduire, pour votre compte.

Pour l'immatriculation des véhicules

connectez-vous au site de l'ANTS ou bien ayez recours aux services d'un professionnel de l'automobile habilité (Ces services peuvent alors vous être facturés).



PACS : désormais unis en mairie

Dans le cadre de la loi de modernisation de la justice du 21^{ème} siècle, à compter du 2 novembre 2017, l'Officier d'Etat Civil du lieu de résidence des partenaires devient compétent, au lieu et place du greffier du Tribunal d'Instance, pour enregistrer, modifier et dissoudre les PACS (Pactes Civils de Solidarité).



les pièces à fournir :

- une convention type de PACS (formulaire Cerfa n° 15726-01) non obligatoire, les partenaires peuvent rédiger eux-mêmes une convention spécifique (modèles disponibles sur Internet)
- une déclaration conjointe d'un PACS avec les attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (formulaire Cerfa n° 15725-01)
- un acte de naissance pour chaque partenaire
- un justificatif de domicile

pour l'enregistrement du PACS en mairie, il faut déposer le dossier complet et prendre un rendez-vous

des post-enregistrements du PACS sont également possibles en mairie de la commune d'enregistrement : les partenaires doivent être d'accord. Le nombre des modifications n'est pas limité

La dissolution du PACS par l'Officier d'Etat Civil, sur la commune du lieu d'enregistrement, peut se faire par mariage de l'un ou des deux partenaires, à la date du décès de l'un des partenaires, à la date de l'enregistrement de la déclaration conjointe des partenaires (formulaire Cerfa N° 15429*01) ou de la décision unilatérale de l'un des partenaires qui, dans ce cas, se fera par un huissier de justice avec copie de l'acte à l'Officier d'Etat Civil.

En novembre on va crescendo...

Samedi 11 : cérémonie du 11 novembre à 11h45 au monument aux morts - Apéritif communal ouvert à tous (mezzanine de la salle des fêtes) - Repas des anciens (sur inscription).

Dimanche 12 : ludo puces à la salle des fêtes (jeux, livres, déco, vélos, jeux vidéo, etc.) 3,5€ / m - inscriptions à la ludothèque ou 06 03 96 22 85 ou ludotregor@yahoo.fr - entrée gratuite

Mercredi 15 novembre : diffusion du film "Open the Boarder" (52') dans le cadre du mois du film documentaire - en breton sous-titré en français - Échange avec le réalisateur Mikael Baudu - Ti ar Vro, - 20h30 - Gratuit - la bande-annonce du film : <https://www.youtube.com/watch?v=0fTHarHvhr8>

Mercredi 22 novembre : diffusion du film "Le Peuple interdit" (92') d'Alexandre Chartrand, dans le cadre du mois du film documentaire - sous-titré en français - 20h30 - Ti ar Vro - Gratuit - la bande-annonce du film : vimeo.com/181203674

samedi 25 novembre : concert de Cabhan - répertoire de Musique Irlandaise par les artistes locaux confirmés ! - 21h à Kerouspic - org. Pennarpig

Dimanche 26 : Friko Bras le midi, un repas ouvert à tous pour fêter les 20 ans des veillées Dastum Bro-Dreger. Les petits plats dans les grands à la salle des fêtes et un agréable moment en compagnie des chanteurs, conteurs et sonneurs qui participent toute l'année à l'animation de nos communes rurales - 12€/personne sans les vins
Réservations 02 96 49 80 55 - kerouspic@yahoo.fr



Joyeux Noël



En décembre de nombreux temps forts... et CAVAN FÊTE NOËL !

Vendredi 1^{er} : fest-noz sonné + chanté - à Kerouspic - org. Pennarpig - Kreizenn ar son

Dimanche 3 : fest deiz Pilgerc'h



Samedi 9 : balade nocturne "Chouette et Compagnie" 2^{ème} édition - RdV à 20h à la maison des arts - retour vers 22h30 pour la collation - org. Gwenojennou Kawan - 5€ / participant et gratuit pour les moins de 12 ans accompagnés d'un adulte.
!! inscription indispensable en mairie ou au 06 82 40 28 98 !!

Mercredi 13 : causerie (en français) "Celtissisme, les gaulois et nous" par Francis Favereau - gratuit - Org. Ti ar Vro et bibl. départementale langue bretonne



Vendredi 15 : le duo cavannais Choose au bar le Canada pour un concert d'exception ! - 21h

Samedi 16 & dimanche 17 décembre : Marché Artisanal de Noël une quinzaine d'artisans répartis sur les sites voisins de la Maison des Arts et du Rage Central - samedi de 13h à 19h et dimanche de 10h à 19h - gratuit - org. Municipalité et Toxitropic
Dimanche à 16h : animation surprise au Rage. Gratuit - tout public



Dimanche 17 : concert M-C. Le Corre (chant) P. Lefèvre (accordéon) - sortie de CD - 21h à Kerouspic - org. Kreizenn ar Son



Vendredi 22 : 20h / 22h à la médiathèque - Ludo Lire - "Pyjama Party" à partir de 9 ans - gratuit - Chaussons et pyjama obligatoires - oreillers, sacs de couchage et doudou conseillés. org. médiathèque



Vendredi 22 : the 1st Jacqueline's Night Concerts rock avec Blind Bitches Project + variété 80' avec les Poules à Facettes + blues crooner de Fester et Roll - Gratuit - Bar Chez Jacqueline - Restauration sur place / Food Truck

Samedi 23 :
- 10h : "Lecture Câline" de 0 à 3 ans - avec papa, maman et doudou - gratuit
- 15h30/16h30 : **Histoires et chansons du Québec** avec l'Original Compagnie - gratuit - médiathèque



Samedi 23 : 9^{ème} fest-noz "Tirage au Sort" - formations improbables pour soirées mémorables - org. Ti ar Vro : 6€

Vendredi 29 : 6^{ème} Soirée Philo / Vin chaud animée par François Bridet et Yves-Marie Moal - 20h30 - gratuit - org. Kreizenn ar Son / Pennarpig

Et pour débiter la nouvelle année ...

Samedi 6 janvier : les Vœux de la municipalité à 18h à la Salle des Fêtes

Les infos en ligne sur la vie communale : www.mairie-cavan.fr
pour Cavan Infos, adressez vos éléments pour le 15 du mois précédent la prochaine édition (janvier 2018) par courrier en mairie ou à mairie.cavan@wanadoo.fr

Titourou ar barrouz war Internet : www.mairie-cavan.fr
Kasit ho pennadou evit ar 15 eus ar miz a-roak evit Keloioù Kavan o dont (Genver 2018) en Ti-Ker pe da mairie.cavan@wanadoo.fr

Bonne Année
2018!

